

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉPARTEMENT  
31 - Haute-Garonne

**Nombre de conseillers**

- en exercice 11
- présents 10
- votants 11
- absents 1
- exclus 0

De la commune BARBAZAN

Séance du 14 avril 2022 à 18 heures 00

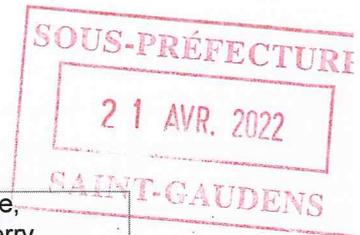
**Date de convocation :**  
11 avril 2022

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

**Date d'affichage :**  
11 avril 2022

**Objet**  
Vote du budget 2022

Mme STRADERE Michèle



Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, STRADERE Michèle, VEYRIES Nadine, WINTERSTEIN Martine, Ms DELORT Thierry, MADET Michel, MAURETTE Bernard, SALES André, VALLE Anthony.  
Absent : BALLARIN Jacques donne procuration à MAURETTE Bernard.

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal les propositions budgétaires pour l'exercice 2022.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

ADOPTE le budget primitif de la commune pour 2022 qui s'équilibre de la façon suivante :

Section de fonctionnement :

- Dépenses : 486 432.10€
- Recettes : 486 432.10€

Section d'investissement :

- Dépenses : 227 675.66€
- Recettes : 227 675.66€

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture de Saint-Gaudens le 20 avril 2022

Fait à Barbazan, le 15 avril 2022

Le Maire,

